

*Impôt sur le revenu—Loi*

de celle proposée même par le parti conservateur. De notre côté, du côté du Nouveau parti démocratique, nous croyons que les deux autres partis sont dans l'erreur. Les libéraux sont dans l'erreur en essayant de donner le privilège à ceux et celles qui ont des gains en capital ou aux corporations qui ont des gains en capital. Les conservateurs sont aussi dans l'erreur en essayant de garder certains privilèges pour les riches et pour les corporations en leur donnant un traitement de faveur pour leurs gains en capital.

• (1230)

*[Traduction]*

Je ne comprends pas ce qui se passe. Cependant, j'ai remarqué que Statistique Canada établit maintenant le seuil de pauvreté d'une famille de quatre personnes habitant une grande ville canadienne à environ 23 400 dollars. Selon la réforme fiscale des conservateurs, cette famille sera imposée lorsque son revenu dépassera 18 500 \$, c'est-à-dire à 5 000 \$ sous le seuil de pauvreté. Pourtant, cette même réforme accorde des exemptions de plus de 4 000 \$ à la majorité de ceux qui touchent des revenus annuels de plus de 100 000 \$. Cette réforme est fondamentalement injuste puisqu'elle taxe des personnes qui vivent dans la pauvreté et qu'elle accorde d'importants remboursements et de fortes réductions d'impôt à celles qui ont des revenus élevés.

Qu'ont fait les libéraux à ce sujet? Ont-ils essayé de soustraire à l'impôt ceux qui vivent sous le seuil de pauvreté? Non. Ont-ils tenté d'imposer les revenus élevés à un taux au moins équivalent aux niveaux actuels? Non. Ce que les libéraux ont voulu, c'est réduire davantage les impôts des Canadiens fortunés, réduire davantage l'impôt des riches sociétés, sans lever le petit doigt pour le contribuable ordinaire qui vit sous le seuil de pauvreté.

À l'heure actuelle, sous le régime fiscal non réformé, le taux maximal d'imposition des gains en capital d'un particulier est de 17 p. 100. Dans le nouveau régime, l'inclusion des deux tiers du gain en capital fera passer ce taux à 19 p. 100. Voilà une réforme vraiment spectaculaire. Les libéraux affirment que les gains en capital sont tellement acceptables qu'ils devraient continuer à recevoir un traitement de faveur et être imposés à un taux de seulement 2 p. 100 supérieur à ce qu'il était avant. Pendant ce temps, le taux d'imposition d'un technicien de Bell Canada ne sera que de 2 ou 3 points inférieur à celui de Jean de Grandpré, qui gagne un million de dollars comme président-directeur-général de Bell Canada. Il y a là quelque chose qui ne va pas.

Le Canadien fortuné paiera 19 p. 100 de la valeur de ses gains en capital, selon l'amendement libéral, alors que le Canadien moyen, qui se bat pour rembourser son hypothèque, faire face à des taux d'intérêt élevés et subvenir aux besoins de sa famille finira par payer 8 p. 100 de plus en impôt sur un revenu marginal de plus de 27 000 \$ par année.

Je ne puis accepter ce genre de réforme fiscale, version libérale. Je me rappelle qu'au cours de la dernière année, pendant que le comité des finances étudiait cette question précise, nous nous sommes attaqués aux problèmes et échappatoires du régime fiscal mis en place par les libéraux, tout particulièrement à l'époque où l'actuel chef du Parti libéral était ministre des Finances, régime auquel les conservateurs ont d'ailleurs essayé d'ajouter de nouvelles échappatoires pendant les rares

périodes où ils en ont eu l'occasion. Si telle société voulait obtenir un privilège, il allait de soit qu'elle pouvait l'obtenir; si les Canadiens aisés voulaient que les gains en capitaux soient traités différemment, leurs vœux étaient exaucés. Voilà quelle était la politique des libéraux, et celle des conservateurs.

C'est précisément ce que devront se rappeler les électeurs canadiens au cours de la prochaine campagne électorale. Les libéraux, tout comme les conservateurs, reçoivent leurs ordres des grandes sociétés et des Canadiens bien nantis. Si la Banque Royale donne 50 000 \$ aux conservateurs, elle en donne autant aux libéraux. A qui profitera ce nouveau traitement des gains en capital? La Banque Royale en sera l'une des bénéficiaires. Si l'Alcan veut passer des années sans payer aucun impôt, elle n'a qu'à appuyer le parti libéral. Pendant des années, l'Alcan a été autorisée à ne payer aucun impôt. Sa faveur va maintenant aux progressistes conservateurs, et vous savez pourquoi? Qui a omis de soumettre les sociétés à un impôt minimal? Les progressistes conservateurs, bien entendu! Aux États-Unis, cet impôt minimum existe dans la réforme fiscale du président Reagan. Il ne s'agit donc pas d'une mesure si progressiste, si elle a été introduite par les reaganiens à Washington. Cependant, les conservateurs n'ont pas emboîté le pas. Les libéraux ont permis à l'Alcan et à beaucoup d'autres sociétés de ne payer aucun impôt.

Maintenant, sur la question des gains en capital, les libéraux affichent leurs vraies couleurs. Sur une question de cette nature, monsieur le Président, vous êtes soit du côté des Canadiens ordinaires, soit du côté des sociétés et des Canadiens fortunés.

Le ministre d'État aux Finances (M. Hockin) est du côté des Canadiens fortunés et des sociétés parce que son parti va continuer à traiter avantageusement les gains en capital. Nous voyons à ses côtés le critique financier du Parti libéral, et tous les membres de son parti. Ce parti essaie de damer le pion aux conservateurs et d'obtenir l'appui des sociétés, l'air de dire: «Vous voyez, nous n'allons pas imposer vos gains en capital comme ces méchants conservateurs le feraient. S'il n'en tient qu'à nous, ces gains seront moins imposés».

Cela me rappelle les batailles publicitaires entre Steinberg et Loblaw. Ces magasins devaient sans cesse abaisser leurs prix pour attirer la clientèle. Nous savons tous que les libéraux ont de la difficulté à attirer les dons des sociétés depuis 3 ou 4 ans; c'est d'ailleurs pourquoi leur parti a des dettes de 5 millions de dollars. Ce que les libéraux font revient à dire: «Voilà une aubaine incroyable. Avez-vous vraiment les moyens de ne pas nous appuyer?» Nous ferons pour vous ce que vous voulez, mais assurez-vous de faire pour nous ce que nous vous demandons.» Les Libéraux disent: «Si vous nous appuyez, si votre société verse une contribution au Parti libéral, celui-ci lui rendra la politesse; si vous les reportez au pouvoir, les libéraux rétabliront les échappatoires et les exemptions fiscales d'autrefois.»

Au nom de mon Parti, je me range du côté des Canadiens ordinaires qui réclament un régime fiscal plus juste, régime qui ne privilégie pas les sociétés et les Canadiens fortunés.

**L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le président, la Chambre ne doit pas accepter béatement les propos que l'hon. député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy) tient depuis sept ou huit minutes. L'objectif de la réforme fiscale et